Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_200-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération

C_2020_200

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans l'Auditorium de la Dracénie, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Ressources Humaines

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	64

Objet de la délibération:
Actualisation du tableau des effectifs

PRÉSENTS :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Cédric DUBOIS, Danielle ADOUX-COPIN, Stella ACCIARI, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, René DIES, Guillaume DJENDEREDJIAN, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Marie-José MAUREL, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Olivier POMMERET, Philippe ROUX, Régis ROUX, Jean-Pierre SOUZA, Marie-Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Michel PONTE pouvoir à Sophie DUFOUR, Nicolas DATCHY pouvoir à Nathalie GONZALES, Jean FOURISCOT pouvoir à Richard STRAMBIO, Grégory LOEW pouvoir à Hugues BONNET, Jean-Bernard MIGLIOLI pouvoir à Christine VILLELONGUE

ABSENT(S) :
Thierry PESCE, Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel MARIA

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_200-DE

Dans sa séance du 1er octobre 2020, le Conseil d'agglomération a procédé à la mise à jour du tableau des effectifs (délibération n°C_2020_123).

Toutefois, compte-tenu des mouvements de personnel, des modifications liées à la carrière des agents et des nécessités de recrutements, il convient d'apporter de nouvelles modifications au tableau des effectifs, en application des dispositions de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

L'assemblée délibérante fixe l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et, après avis du Comité technique rendu le 30 novembre 2020, peut valider le tableau des effectifs devant également mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération l'emploi est positionné.

L'actualisation présentée ici du tableau fait apparaître différents besoins :

1. Le besoin d'assurer la continuité des services en pourvoyant les postes permanents clefs, parfois longtemps laissés découverts

• Suite au remplacement du poste vacant de Chef du service Grands Projets :

- suppression d'un poste d'attaché principal **au budget général contractuel,**
- création d'un poste d'Ingénieur territorial **au budget général titulaires-stagiaires.**

• Suite au remplacement pour cause de mobilité interne d'un agent comptable en charge de l'exécution financière et à un ajustement des missions au sein de la direction des Finances :

- suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe **au budget général-titulaires-stagiaires,**
- création d'un poste de Rédacteur principal de 1ère classe **au budget général titulaires-stagiaires.**

• Suite à la vacance du poste de directeur du développement économique depuis 2016, et en application de l'article 3-2 autorisant le recrutement d'un agent contractuel lorsqu'aucun fonctionnaire n'a pu être recruté sur l'emploi de catégorie A vacant (recrutement effectif début 2021) :

- suppression du poste d'attaché hors-classe **au budget général titulaire,**
- création d'un poste d'attaché **au budget général contractuel**

• Suite au comité technique du 3 décembre 2018 validant la création d'une Direction de l'environnement, une organisation transitoire a jusqu'à présent permis le fonctionnement sans poste de directeur. Aujourd'hui, les enjeux croissants de cette direction nécessitent de procéder à l'ouverture du poste :

- Création d'un poste d'ingénieur territorial **au budget général-titulaires-stagiaires**

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_200-DE

2. Le besoin d'appliquer des décisions annoncées lors de précédents d'agglomération

• Suite à la désaffiliation du centre de gestion et comme voté lors du Conseil d'agglomération du 5 mars 2020 afin d'assurer les missions à reprendre,

- création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe **au budget général-titulaires-stagiaires**

3. Le besoin de réintégrer un agent suite à une disponibilité

• Suite à la demande de réintégration d'un agent après une disponibilité pour convenances personnelles :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe **au budget transports-titulaires-stagiaires,**
- Création d'un poste de Rédacteur territorial **au budget transports – titulaires – stagiaires,**

4. Le besoin d'intégrer de nouvelles missions

• Redéploiement d'un poste suite au besoin de développer de nouvelles missions d'ingénierie territoriale en matière de culture et patrimoine dans le cadre du projet de territoire :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe **au budget général – titulaires – stagiaires,**
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial **au budget général – titulaires – stagiaires,**

• Suite au besoin d'intégrer une nouvelle discipline au conservatoire d'agglomération permettant ainsi la découverte d'un instrument de musique (Le Cor) :

- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (1h30 hebdomadaire) **au budget général – contractuels**

• Suite à la reprise de l'activité comptable d'une commune :

- Création d'un poste d'adjoint administratif, grade de catégorie C, à temps complet financé à 70 % par la commune et à 30 % par le budget de l'eau.

5. Le besoin de consolider l'organisation de la Direction eau et assainissement suite aux décisions du Bureau communautaire

Au budget eau et assainissement, titulaires-stagiaires

• **Suite à la nécessaire reprise d'activités non maintenues par les communes**

- création d'un poste de technicien d'exploitation, grade de catégorie B, à temps complet à mi-temps sur la commune et à mi-temps au bureau d'étude,
- création d'un poste de rédacteur, grade de catégorie B, à temps complet, amené à couvrir les besoins administratif de 3 communes
- création d'un poste de d'ingénieur, grade de catégorie A, à temps complet à tiers-temps sur la commune et en renfort du bureau d'étude
- transformation d'un poste d'adjoint technique à d'un temps non complet (17h30) à un poste d'adjoint technique à temps complet (36h)

• **Suite au transfert d'agents jusqu'alors restés en commune**

- trois postes d'adjoint technique, grade de catégorie C, à temps complet

• **Création liée au remplacement d'un agent en disponibilité**

- un poste de technicien, grade de catégorie B, à temps complet

• **Suite à l'anticipation d'un départ en retraite d'un agent nécessitant un tuilage**

- création d'un poste de technicien grade de catégorie B, à temps complet et suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal au départ de l'agent

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_200-DE

Soit au total une création de 8 postes financés à hauteur de 77 %

6. Le besoin de permettre le déroulé de carrière des agents

Afin de pouvoir mettre au stage des agents ayant confirmé leur potentiel pour devenir fonctionnaire,

Au budget général-titulaires-stagiaires :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif contractuel et création d'un poste d'adjoint administratif
- Suppression d'un poste d'adjoint technique contractuel et création d'un poste d'adjoint technique
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal et création d'un poste d'adjoint technique

Suite aux avancements de grade accordés par la CAP du 7 septembre 2020, la nomination des agents est rendue possible par :

Au budget général – titulaires/stagiaires :

- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe et création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe
- Suppression de six postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe et création de six postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe
- Suppression de quatre postes d'adjoint administratif et création de quatre postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe
- Suppression d'un poste de technicien et création d'un poste de technicien principal de 2ème classe
- Suppression de deux postes de technicien principal de 2ème classe et création de deux postes de technicien principal de 1ère classe
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe
- Suppression de deux postes d'adjoint technique et création de deux postes d'adjoint technique principal de 2ème classe
- Suppression d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2ème classe et création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe
- Suppression de quatre postes d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe et création de quatre postes d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe.

Au budget SPANC – titulaires/stagiaires :

- Suppression d'un poste de technicien principal de 2ème classe et création d'un poste de technicien principal de 1ère classe

Au budget transport – titulaires/stagiaires :

- Suppression de deux postes d'agents de maîtrise et création de deux postes d'agents de maîtrise principal.

Au budget tourisme – titulaires/stagiaires :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe et création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Au budget eau et assainissement – titulaires/stagiaires :

- Suppression d'un poste d'ingénieur principal et création d'un poste d'ingénieur hors classe
- Suppression de deux postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe et création de deux postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_200-DE

Suite aux promotions internes accordées par la CAP du 7 septembre 2020, la nomination des agents est rendue possible par :

Au budget général – titulaires/stagiaires :

- Suppression de quatre postes d'adjoint technique principal de 1ère classe et création de quatre postes d'agent de maîtrise
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et création d'un poste d'agent de maîtrise

Au budget eau et assainissement – titulaires/stagiaires :

- Suppression de deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe et création de deux postes d'agent de maîtrise

7. Le besoin de procéder chaque année à la suppression de postes devenus vacants suite à des départs non destinés à être remplacés ou ayant été redéployés autrement ou à des fins de détachements d'agent mis au stage.
Toutes ces suppressions ont été validées en Comité Technique.

Au budget général-titulaires-stagiaires et, comme annoncé lors du Conseil d'Agglomération de mars 2020 :

- Suppression d'un poste de technicien principal de 1ère classe
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe
- Suppression d'un poste d'attaché principal

Soit une suppression totale de 3 postes.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la Commission "Administration générale, finances et performance publique" réunie le 25 novembre 2020 et du Comité technique réuni le 30 novembre 2020, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- créer au tableau des effectifs les emplois permanents et non permanents sus-visés, Monsieur le Président étant chargé du recrutement,
- prévoir et inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet,
- approuver la présente actualisation du tableau des effectifs.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Richard STRAMBIO

Signé électroniquement par : Richard Strambio
Date de signature : 16/12/2020
Qualité : Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.